



# PROTECTION DES AGENTS PUBLICS

~~INCIVILITÉS~~



AGRESSIONS

EXTRAIT DE LA DECLARATION LIMINAIRE DE LA  
FEDERATION DES SERVICES PUBLICS  
CFE CGC EN DATE DU 13 NOVEMBRE 2023 :

**Attention, ne nous trompons pas sur les termes à employer : le mot « incivilité » qui est tant prononcé, ne correspond pas à ce que vivent les agents. D'ailleurs, il n'a pas de portée juridique et ne correspond plus au fait de ne pas tenir la porte à une personne âgée.**

**En effet, commencer à minimiser les faits par des mots c'est commencer à minimiser l'inacceptable.**



23.11.2023

ENTRETIEN. MONTEES DES VIOLENCES CONTRE LES AGENTS PUBLICS  
STANILAS GUERINI VEUT CHANGER LA LOI.

**Comment comptez-vous « mieux mesurer » ces violences ?**

**En commençant par parler le même langage. Les organisations syndicales et les employeurs me le disent régulièrement : utiliser de mauvais mots pour nommer ce qu'ont vécu les agents publics agressés, comme le terme « d'incivilités » quand on a affaire à des menaces, voire des violences physiques, minimise les faits, ce qui nous met collectivement en danger.**

**LA RÉALITÉ EST VIOLENTE ET INACCEPTABLE !  
EMPLOYONS LES VRAIS MOTS !**



<https://www.cfecgcfp.org>



[fonctions.publiques@cfecgcfp.org](mailto:fonctions.publiques@cfecgcfp.org)